



AVANT PROGRAMME SIDI THABET LE 7 Décembre 2014

CO	Comité d'organisation	Président	Membre comité d'organisation	Coordinateur	Directeur du concours	Secrétaire
	FTSE	Mr MAHER BERRACHID	Mr ZIED ABDELKEFI	Mr ABDELKADER ALLOUI	Dr BELGUCEM BEN OUN	Mme ACHWAK DABBABI

OFFICIELS	Délégué Technique		Commissaire en chef		Engagement		
	Mr ABDERRAZEK SFAYHI		Mr IMED ZARROUK		Principe		
					Nominatif	03/12/2014	
	Jury	Commission Vétérinaire		Commissaire		Définitif	05/12/2014
	Mr ABDERRAZEK SFAYHI (Pdt)	Dr AKRAM BEN SALAH (Pdt)		Mr RIADH EL MEKSSI			
	Mr RABEH ILAHI	Dr MONIA BEN MUSTAPHA		Mr MOHAMED EL HECHMI	Médecin du concours		
		Dr FATEN DERBEL			Dr IDRIS BEN SOUDA		
		Dr ABDELBAKI MANSOURI			Vétérinaire traitant		
		Dr MAROUA BEN ATA			Dr KHADIJA DRISS		
					Maréchal Ferrant		
				Mr RIDHA BADRAOUI			



AVANT PROGRAMME CEN SIDI THABET LE 7 DECEMBRE 2014

CEC	Course	Distance	Droit d'engagement	Première Inspection	Départ de la course	Vitesses	Poids minimum				
	CED	20 Km	10 DT	7/12/14 à 08h30	7/12/14 à 09h30	10 à 12 Km/h	sans				
	Dotations	Prix en nature									
	Boucle	couleur	Distance Km	Distance cumulée	Nombre de présentations	Re-Exam obligatoire	Fréquence cardiaque	Temps de présentation	Temps de Repos	Fin de la Course	Remarque
1	Vert	10	10	2	sans	64 bpm	20 min	30 min	11:40/ 12:00	In Vet	
2	Vert	10	20	1		64 bpm	30 min			Ligne d'arrivée	

CEQ 1	Course	Distance	Droit d'engagement	Première Inspection	Départ de la course	Vitesses	Poids minimum				
	CEQ 1	40	20 DT	7/12/14 à 08h00	7/12/14 à 09h00	12 à 15 Km/h	sans				
	Dotations	3 à 5 participants : 300 DT / 6 à 15 : 700 DT / 16 à 25 : 1000 DT à partager équitablement entre tous les chevaux qualifiés avec un plafond maximum de 80 DT/Cheval									
	Boucle	couleur	Distance Km	Distance cumulée	Nombre de présentations	Re-Exam obligatoire	Fréquence cardiaque	Temps de présentation	Temps de Repos	Fin de la Course	Remarque
1	Jaune	20	20	2	sans	64 bpm	20 min	30 min	12:10/ 12:50	In Vet	
2	Jaune	20	40	1		64 bpm	30 min			Ligne d'arrivée	

CEQ 2	Course	Distance	Droit d'engagement	Première Inspection	Départ de la course	Vitesses	Poids minimum				
	CEQ 2	64 Km	20 DT	7/12/14 à 07h30	7/12/14 à 08h30	12 à 15 Km/h	sans				
	Dotations	3 à 5 participants : 400 DT / 6 à 15 : 900 DT / 16 à 25 : 1200 DT à partager équitablement entre tous les chevaux qualifiés avec un plafond maximum de 120 DT/Cheval									
	Boucle	couleur	Distance Km	Distance cumulée	Nombre de présentations	Re-Exam obligatoire	Fréquence cardiaque	Temps de présentation	Temps de Repos	Fin de la Course	Remarque
1	rouge	24	24	2	sans	64 bpm	20 min	30 min	13:56 / 15:00	In Vet	
2	Jaune	20	44	2	15 min / départ	64 bpm	20 min	40 min		In Vet	
3	Jaune	20	64	1		64 bpm	30 min			Ligne d'arrivée	

CEQ 3	Course	Distance	Droit d'engagement	Première Inspection	Départ	Vitesses	Poids minimum				
	CEQ 3	78 Km	CEQ 3 : 20 DT	7/12/14 à 07h00	7/12/14 à 08h00	CEQ 3 : 12 à 15 Km/h	Sans				
	Dotations	CEQ 3 : 3 à 5 participants : 750 DT / 6 à 15 : 1200 DT / 16 à 25 : 1500 DT à partager équitablement entre tous les chevaux qualifiés avec un plafond maximum de 180 DT/Cheval									
	Boucle	couleur	Distance Km	Distance cumulée	Nombre de présentations	Re-Exam obligatoire	Fréquence cardiaque	Temps de présentation	Temps de Repos	Fin de la Course	Remarque
1	Bleue	30	30	2	sans	64 bpm	20 min	30 min	14:22/15:40]	In Vet	
2	rouge	24	54	2	15 min / départ	64 bpm	20 min	40 min		In Vet	
3	rouge	24	78	1		64 bpm	30 min			Ligne d'arrivée	

REGLEMENT DES COMPETITIONS : REGLEMENT FTSE/FEI EN VIGUEUR

VACCINATION Grippe : 2 injections à 3 sem / 3 mois d'intervalle puis rappel tous les 6 mois Rage: Vaccination annuelle

Aucune vaccination ne doit être effectuée dans les 7 jours qui précèdent l'entrée du cheval aux écuries de la compétition

Il est de la responsabilité de chaque club affilié de s'assurer que leurs participants ont l'âge correct et qu'ils répondent aux conditions d'engagement aux épreuves auxquelles ils sont engagés conformément aux tableaux des catégorisations et conditions techniques.

Tout engagement effectué en violation des règles relève de la responsabilité exclusive du club engageur qui en assume les conséquences

